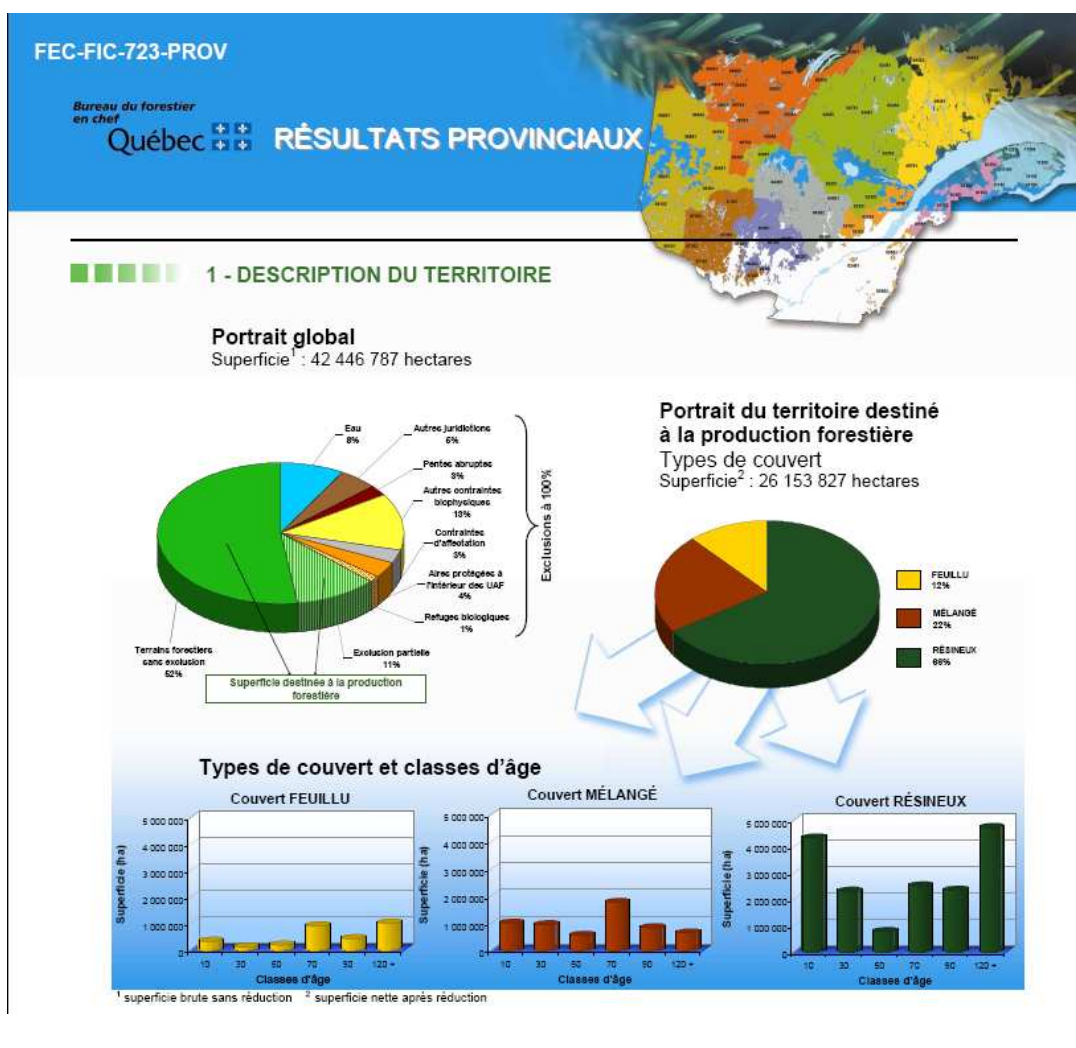




## RÉSULTATS - DESCRIPTION DU TERRITOIRE

### MISE EN CONTEXTE

La fiche de présentation des résultats des calculs de la possibilité forestière (CPF) est subdivisée en quatre parties : *Description du territoire*, *Possibilité forestière*, *Exigences générales* et *Particularités / Commentaires ou Note au lecteur*. La présente fiche vise à expliquer et à commenter les cinq graphiques qui composent la partie *Description du territoire*.



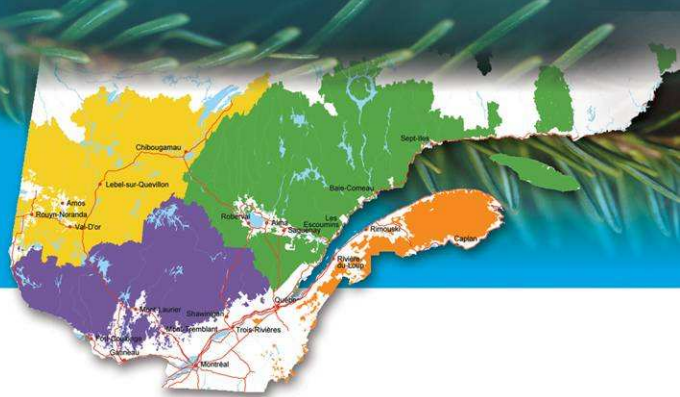
### PORTRAIT GLOBAL

Le graphique en secteurs présente les composantes de la superficie totale contenue à l'intérieur du périmètre de l'unité d'aménagement forestier (UAF). Il illustre la proportion de la superficie qui est exclue des CPF pour différentes raisons :

- superficies relevant d'autres juridictions et ne faisant pas partie du régime des CAAF;
- superficies ne produisant pas de matière ligneuse (eau et autres contraintes biophysiques telles que des dénudés humides ou des inondés)
- superficies présentant des restrictions trop sévères (pentes abruptes 41 % et plus);
- superficies destinées à d'autres usages où la récolte n'est pas permise (contraintes d'affectation totale, aires protégées, refuges biologiques) ou n'est permise que partiellement (récolte partielle permise).

La superficie résiduelle identifiée comme étant « destinée à la production forestière » correspond à la superficie retenue pour les CPF. Afin d'éviter un double comptage, les superficies faisant l'objet de plus d'une contrainte d'utilisation sont comptabilisées uniquement dans l'utilisation la plus restrictive.





## ■ ■ ■ ■ ■ PORTRAIT DU TERRITOIRE DESTINÉ À LA PRODUCTION FORESTIÈRE

### Répartition par type de couvert

Le graphique en secteurs indique, pour la superficie destinée à la production forestière, sa répartition en trois types de couvert : les résineux, les mélangés et les feuillus. Confectionnée à partir des regroupements de peuplements similaires (groupes de calcul simulés), l'information présentée constitue une bonne approximation<sup>1</sup>. Un portrait plus précis de la répartition par type de peuplements (confectionnée à partir des données cartographiques) se retrouvera dans les plans généraux d'aménagement forestier (PGAF) préparés par les détenteurs de Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF).

### Répartition par type de couvert et par classe d'âge

Les histogrammes illustrent la répartition de la superficie du couvert forestier selon six classes d'âge (10, 30, 50, 70, 90 et 120 ans) et ce, pour chacun des types de couvert décrits au point précédent. En forêt, les peuplements dont la très grande majorité des arbres appartient à la même classe d'âge sont appelés « peuplements équiennes » et ceux dont les arbres appartiennent à plusieurs classes d'âge sont appelés « peuplements inéquiennes ». Les premiers sont généralement associés aux résineux (épinettes, sapin et pin gris) et/ou aux feuillus intolérants à l'ombre (peupliers et bouleau à papier). Les peuplements inéquiennes sont généralement associés aux feuillus tolérants et peu tolérants à l'ombre (érables et bouleau jaune). Afin d'intégrer les peuplements inéquiennes dans les histogrammes, les « jeunes inéquiennes » (JIN) ont été ajoutés à la classe d'âge de 70 ans et les « vieux inéquiennes » (VIN) à la classe d'âge de 120 ans.

<sup>1</sup> Dans le cadre du CPF pour le territoire de l'Entente « Paix des Braves », les types de couvert sont déterminés à partir de tous les groupes de calcul et constituent une bonne approximation.

